

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 AVRIL 2026

Présents : Jérôme VEYRAT, maire ; Joseph GUARDIOLA, Sabine ROUVIERE, Charly BERNON, Mireille TEISSEIRE, adjoints ; Laurence ANDRÉ, Marie-Aude PFEIFFER, Nathalie POMMET, Grégory PUECH, Jennifer LACROIX, Franck TICHADOU, Sylvain JOOSSEN, Cécile RIBIERE conseillers municipaux.

Absents excusés : Morgan BRUNEL (procuration à Jérôme VEYRAT)
Antoine DELGADO (procuration à Nathalie POMMET)

Nathalie POMMET est présente à partir du 5^{ème} point (vote du budget)

Sabine ROUVIERE a été désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2026

Le PV de la séance du 31 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

2. VOTE DU CFU

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du 1^{er} adjoint, Mr Joseph GUARDIOLA, délibère sur le Compte Financier Unique (CFU) présenté par le maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, reconnaît les restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumé ci-dessous :

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Reprise résultat antérieur	Résultat
Investissement	167 217,56	143 821,77	348 538,81	325 143,02
Fonctionnement	638 289,49	764 044,38	81 019,96	206 774,45

RESTES À RÉALISER		
	Dépenses	Recettes
Investissement	84 944,50	265 496,50

3. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Vu le CFU 2025, il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement (206 774,45 €) comme suit :

- 100 000 € en section d'investissement (compte 1068)
- 106 774,45 restent sur le budget de fonctionnement

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les taux d'imposition suivants qui restent inchangés :

- Foncier Bâti (FB) : 38,32%
- Foncier Non Bâti (FNB) : 46,33%
- Taxe d'Habitation (TH) : 12,79%

5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le budget primitif présenté par le maire qui se résume ainsi :

- Dépenses de fonctionnement : 789 994 €
- Recettes de fonctionnement : 789 994 €

- Dépenses d'investissement : 875 494,50 €
- Recettes d'investissement : 875 494,50 €

6. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sur proposition de la 2^{ème} adjointe, Mme Sabine ROUVIERE, déléguée auprès des associations, après avoir délibéré et à l'unanimité (Charly BERNOIN en sa qualité de président d'association, ne prend pas part au vote), le conseil municipal attribue les subventions suivantes :

- APE (association des parents d'élèves) : 400 €
- Fiesta Vernèda : 400 €
- Comité des fêtes : 1500 €
- Chansonyme : 400 €
- Festival de la Tave (Chansonyme) : 500 €
- Société de chasse : 300 €
- Loisirs et création : 100 €

7. DON À LA COMMUNE

Mr Serge MERCIER, propose de céder à la commune, pour l'euro symbolique, une parcelle située sur la commune, lieu-dit Sadargues.

Cette parcelle est la suivante : C 676 de 1360m²

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, accepte ce don et précise que la commune paiera les frais de mutation.

8. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

SIRPVT :

Lundi 13 avril a eu lieu l'élection du président et du vice-président du SIRPVT. Jérôme VEYRAT a été réélu président. La vice-présidente est Mélanie BLANCHE de la commune de La Bruguière.

SDE des Garrigues :

Mardi 14 avril a eu lieu l'élection du président et des vice-présidents du SDE des Garrigues. Jean-François PERRET de Lussan a été réélu président. Les vices présidents sont : Morgan BRUNEL et Thierry LATTARD de la commune de Bouquet.

- **SIVU Uzège Nord :**

Mercredi 15 avril a eu lieu l'élection du président et des vice-présidents du SIVU Uzège Nord. Jérôme VEYRAT a été réélu président. Les vice-présidents sont : Pierre-Yves TRAYNARD de la commune de Belvèzet, Jean-François PERRET de la commune de Lussan et Alice KOLAKOWSKI de la commune de St Marcel de Careiret.

- **Arbre déraciné dans le parc :**

Le cèdre du parc qui s'est déraciné à la suite du vent violent a été coupé le 13 avril par la société « Arbre Oxygène » spécialisée en la matière.

- **Rencontre avec le DASEN :**

Le maire et Antoine DELGADO, ont assisté à une réunion à Bagnols Sur Cèze avec le DASEN, Mr MAUNY. Ce dernier a expliqué comment était établie la carte scolaire et a précisé qu'en raison de la baisse des effectifs, 27 postes seront supprimés dans le Gard.

- **Questions :**

Cécile RIBIERE propose d'ajouter si possible des bancs aux abords des chemin communaux.

Sylvain JOOSSEN fait part des mesures concernant les commandes publiques issues de la loi Climat et Résilience (objectif de la loi : prendre en compte le développement durable dans les contrats de commande publique lors des appels d'offre).

Cécile RIBIERE demande de vérifier auprès de la trésorerie si les locataires sont tous à jour pour le paiement des loyers.

Jérôme VEYRAT
Maire

Sabine ROUVIERE
Secrétaire de séance